MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 42355 du 6 juin 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »

NOR : *INTJ1308730S*

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 6178 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300461S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er juillet 2013 :

Dupont, Olivier	Nigend : 143 596	Numéro de livret de solde : 8 002 719

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er juillet 2013 :

Fanfare, Alain	Nigend : 146 087	Numéro de livret de solde : 8 004 440

Fait le 6 juin 2013.

Pour le ministre et par délégation :
Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,
O. Courtet